

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2025

**DELIBERATION N°CP2025-
09/3/19
DOSSIER N°7063**

**DÉLÉGATION RÉGIONALE MISS LIMOUSIN - OCTROI D'UNE
SUBVENTION 2025**

Etaient présents :

Eric BODEAU, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Bertrand LABAR, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALÉIX, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Eric BODEAU
Thierry BOURGUIGNON à Isabelle PENICAUD
Thierry GAILLARD à Catherine DEFEMME
Marinette JOUANNETAUD à Jean-Jacques LOZACH
Jean-Luc LEGER à Renée NICOUX
Valéry MARTIN à Laurence CHEVREUX
Hélène PILAT à Guy MARSALÉIX

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Ressources et Modernisation/Direction des
Finances et Budget*

RAPPORTEUR : M. Franck FOULON

**OBJET : DÉLÉGATION RÉGIONALE MISS LIMOUSIN - OCTROI D'UNE
SUBVENTION 2025**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de
compétence à la Commission Permanente,
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2025-09/3/19 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,*

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide d'attribuer une subvention d'un montant de **3 000 €** à la délégation régionale Miss Limousin pour l'organisation de la soirée du gala de l'élection de Miss Limousin qui aura lieu le samedi 4 octobre 2025 à Aubusson.

Dit que cette dépense sera imputée au budget départemental sur le Chapitre 65 - Article 65748 – Référence fonctionnelle 020.

Se sont abstenus :

Mme Isabelle PENICAUD, M. Eric BODEAU, Mme Mary-Line GEOFFRE, M. Thierry BOURGUIGNON (ayant donné pouvoir à Mme Isabelle PENICAUD), M. Philippe BAYOL (ayant donné pouvoir à M. Eric BODEAU)

Adopté : 24 pour - 0 contre - 5 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET